

**Départ en retraite de M. Jean-Paul CHEVAILLER, Directeur Général
des Services et de M. Claude DELITOT, Directeur Général Adjoint
des Services Techniques - Communication de M. le Maire**

«**M. LE MAIRE** : Avant d'entamer l'ordre du jour, je voudrais vous signaler que ce soir c'est le dernier Conseil Municipal de deux fidèles serviteurs de la Ville de Besançon. En effet, après plus d'une quarantaine d'années dans les services municipaux, Jean-Paul CHEVAILLER va nous quitter le 31 décembre. Il sera remplacé dès le 2 janvier par Patrick AYACHE qui nous vient d'Arles, qui sera donc le nouveau Directeur Général des Services. Jean-Paul CHEVAILLER a été recruté en novembre 1959 comme rédacteur et affecté au service des Finances. Je crois d'ailleurs qu'il travaillait dans une salle voisine qui est aujourd'hui la Salle des Mariages. Parallèlement à son emploi municipal, il a suivi des études juridiques et a obtenu en 1966 une licence de droit. La formation permanente déjà à cette période-là était effective à la Ville de Besançon. En janvier 1972, Jean-Paul CHEVAILLER a été muté au service des Parcs et Ateliers municipaux en qualité d'Adjoint au Directeur et en mars 1972 il a pris la responsabilité de ce service jusqu'en 1977 où Robert SCHWINT l'a nommé Secrétaire Général Adjoint de la Ville. En mai 1982, il a été nommé Secrétaire Général de la Ville, fonctions qu'il a assumées avec talent jusqu'à ce jour, même si le Secrétaire Général est devenu le Directeur Général des Services il y a quelques années. Il a assisté pratiquement à toutes les réunions du Conseil Municipal depuis sa nomination comme chef de bureau le 1^{er} octobre 1966. Il m'a dit que c'était sa 372^{ème} séance de Conseil Municipal, à une près mais connaissant Jean-Paul CHEVAILLER il a dû calculer cela avec précision. C'est donc sa 372^{ème} séance de Conseil Municipal. Il y aura un pot de départ en retraite qui aura lieu, je vous le dis dès maintenant pour que vous puissiez le noter, le 11 janvier 2002 à 18 heures 30 ici même. Monsieur CHEVAILLER, je voulais au nom du Conseil Municipal et au nom de tous les Bisontins vous remercier pour ce que vous avez fait et je crois qu'on peut vous applaudir (applaudissements). Ce que je tiens à dire, c'est que malgré ce départ en retraite, Jean-Paul CHEVAILLER aura jusqu'au bout été présent et bien présent et qu'il a été d'une présence absolument indispensable lorsqu'effectivement nous sommes arrivés au matin du 26 mars ici à l'Hôtel de Ville.

Un autre grand serviteur de la Ville participe aussi ce soir à son dernier Conseil Municipal, il s'agit de Claude DELITOT que chacun connaît. Je crois qu'on peut l'applaudir dès maintenant (applaudissements). Claude DELITOT est né en 1941 à Evans. Il est entré comme dessinateur à la Ville de Besançon le 16 juillet 1964 au Service Etudes et Travaux, ce qu'on appelait à l'époque le Bureau d'Etudes. Il fut nommé successivement et après concours Adjoint Technique le 1^{er} décembre 1968 et Ingénieur Subdivisionnaire le 1^{er} décembre 1971, Ingénieur Divisionnaire Adjoint le 1^{er} janvier 1980 et Ingénieur Divisionnaire (chef de service) le 1^{er} février 1982. Il va quitter le Service Etudes et Travaux en août 1986 pour intégrer la Direction Générale des Services Techniques où il est depuis cette date l'Adjoint de Jean-Luc BOYER qui lui, ne nous quitte pas tout de suite parce qu'effectivement nous serions très dégarnis, il va rester encore quelques années. Claude DELITOT a donc été nommé Ingénieur en Chef le 1^{er} novembre 1986 et depuis cette date il assume les fonctions de Directeur Général Adjoint des Services Techniques. Il est Ingénieur en Chef de 1^{ère} catégorie depuis le 1^{er} février 1993.

Je tiens à remercier Claude DELITOT car son appui a été total depuis le mois de mars. Lui aussi, comme Jean-Paul CHEVAILLER, travaille et continue à travailler d'arrache-pied. J'arrive assez tôt le matin et l'un comme l'autre, je les rencontre toujours. Ils font partie de ceux qui viennent tôt le matin et partent tard le soir. L'un comme l'autre sont des modèles de fonctionnaires de la Fonction Publique qui est souvent décriée à tort par ceux qui ne la connaissent pas. Ils ont toujours eu comme objectif l'intérêt général et je voudrais les en remercier».

Dont acte.